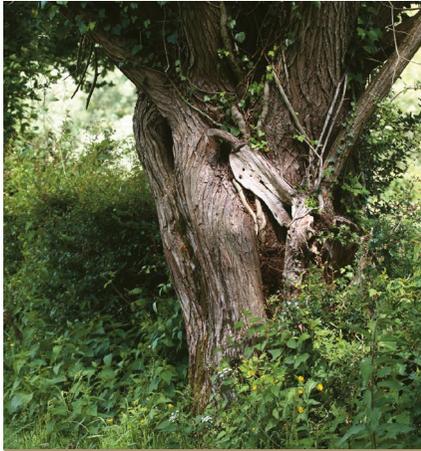


# Formation d'un arbre têtard

## CALENDRIER DE TAILLE DU SAULE TÊTARD



## Normes de sécurité et matériel utilisé

L'ététage des arbres têtards adultes s'effectuant en hauteur, il impose des règles de sécurité et l'utilisation d'un équipement adapté (casque avec jugulaire, lunette de protection des yeux, vêtement anti-coupures, bottes de sécurité, harnais de sécurité, longe et corde d'assurance).

Cette taille nécessite des connaissances en élagage, en cas de doute, faites appel à un élagueur professionnel.

Un technicien du Parc naturel régional de l'Avesnois peut répondre aux questions que vous vous posez en matière de plantation.



Parc naturel régional de  
l'Avesnois

du lundi au vendredi 9h-12h ; 14h-17h  
stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com  
tel : 03 27 77 52 63  
jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com  
tel : 03 27 84 65 91

Avec le soutien financier de :

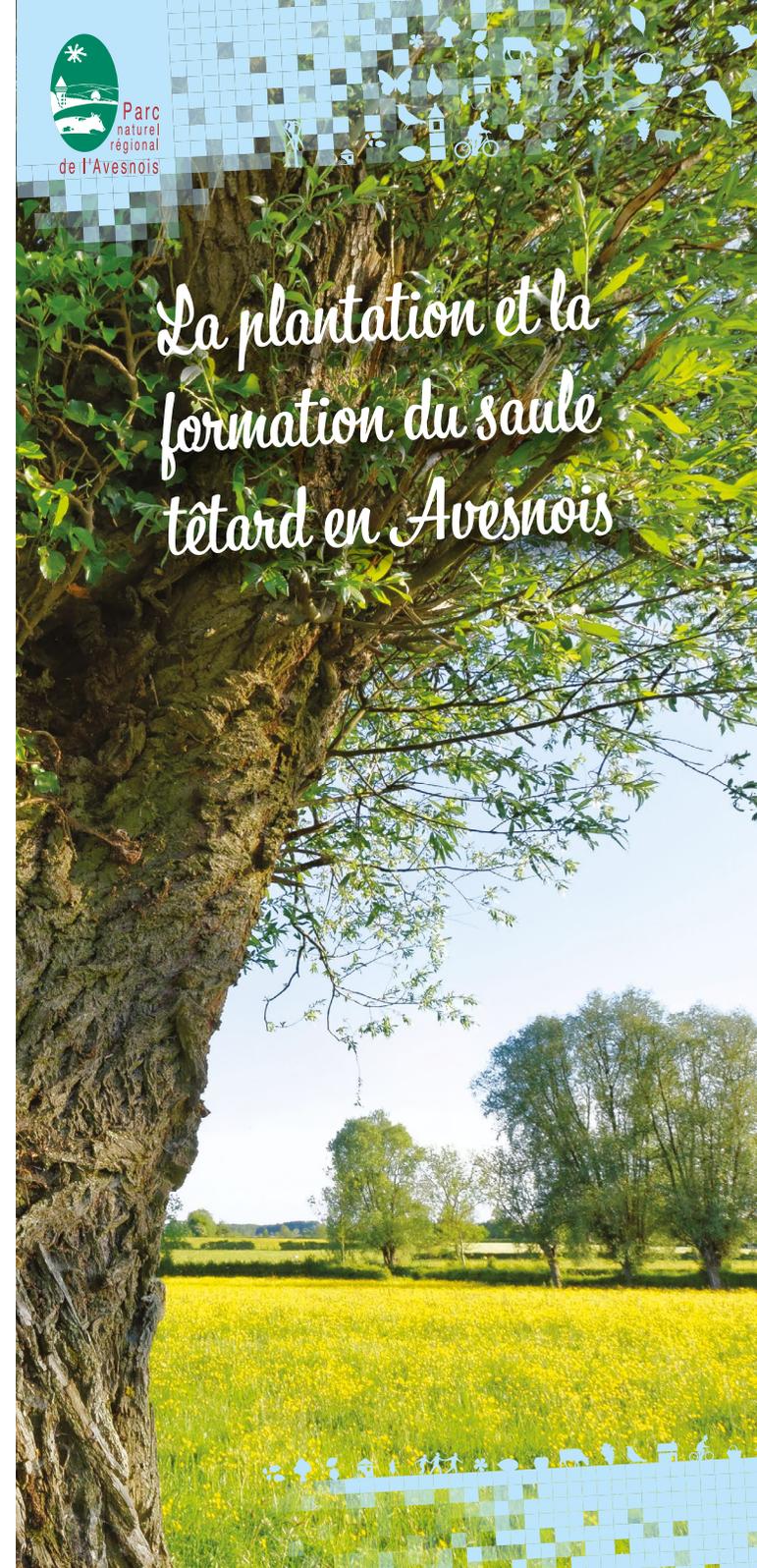


**Parc naturel régional de l'Avesnois**  
33, route de Taisnières  
59440 Marbaix  
Tel : 33 (0)3 27 14 90 80  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
[parc-naturel-avesnois.fr](http://parc-naturel-avesnois.fr)

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France, du Département du Nord, de l'Etat Français, des EPCI et communes du territoire.



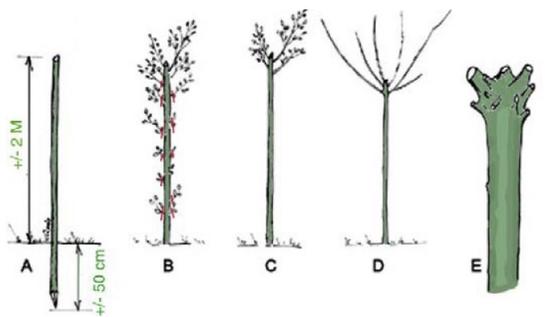
# La plantation et la formation du saule têtard en Avesnois



## Plantation et conduite du saule têtard

Le saule a la capacité de se régénérer à partir d'un fragment de branche. Durant le repos végétatif hivernal (de décembre à début mars), il suffit de prélever des perches de saule également appelées « plançons » et les mettre en terre durant la même période pour recréer un nouvel arbre.

### Etape 1 : Le prélèvement des plançons



- A. Plantation
- B. Coupe des rejets latéraux
- C. Poussettes à conserver
- D. Développement de la tête de l'arbre
- E. Taille de formation de la tête de l'arbre 2 ans après plantation



De début décembre à début mars, choisir un ou plusieurs saule(s) têtard(s) adulte(s) vigoureux taillé(s) récemment (depuis environ 3 ans) pour y prélever à l'aide d'une scie ou tronçonneuse des branches bien droites. Elles devront avoir une longueur d'environ 3 mètres et un diamètre de 4 à 8 centimètres.

Ensuite, il faudra couper à la serpe la base des branches en biseau afin d'augmenter la surface potentielle d'apparition des racines ce qui facilitera l'entassement des perches dans le sol. Toutes les branches et brindilles latérales seront supprimées au sécateur (coupe rase).

Si la plantation ne se fait pas le jour-même, il faudra mettre les plançons avec leurs bases dans un récipient rempli d'eau afin qu'ils ne se dessèchent pas.

### Etape 2 : La plantation

La plantation s'effectue de décembre à début mars. Il faudra planter la perche de saule dans un terrain plutôt humide. Les distances entre les plants seront de minimum 5 mètres, on veillera à respecter les distances réglementaires par rapport à la limite de propriété voisine à minimum de 2 mètres et conformément aux réglementations nationales ou locales.



Effectuer à la barre à mine ou à la tarière un trou de plantation d'au moins 50 cm puis placer le plançon.

La hauteur hors sol devra être d'au moins 2,20 mètres afin que les bovins n'accèdent pas aux branches terminales.

### Etape 3 : La protection (si présence d'animaux)

Il faudra installer une protection lapin et une protection animale de type tripode (3 tuteurs, ursus et barbelé) ou corset métallique, armature fer à béton ou clôture électrique.

### Etape 4 : La formation en têtard

La première année de végétation, supprimer les bourgeons ou jeunes pousses situés sur la partie inférieure du plançon pour ne laisser que ceux du sommet.

Pour une repise des arbres, pensez à arroser les plançons en période sèche (surtout les 2 premières années).

Après la 2ème année de végétation, procéder à un recépage complet des rejets (entre décembre et début mars).

Dans les 10 premières années, procéder à un recépage total tous les 2 à 3 ans.

Après 10 ans, faire une taille tous les 7 à 8 ans.

